



Renaison infos

L'information officielle de la mairie de Renaison

04 77 64 40 22 - contact@renaison.fr - www.renaison.fr

Agenda

Vendredi 6/02

Carnaval organisé par le Sou des écoles
Salle des associations - 17h - 06 29 46 54 11

Samedi 7/02

* **Animation "Petites étoiles"** organisée par le Tennis Club de Renaison

Salle ERA - 14h - 06 58 52 39 71

* **Thé dansant** organisé par le Comité de Jumelage avec Gruyères

Salle La Parenthèse - 14h30 - 04 77 64 49 08

* **Audition** organisée par l'Atelier Musical

Salle des associations - 15h - 06 80 88 19 33

Lundi 9/02

Conseil Municipal

Salle du Conseil - 18h15 - 04 77 64 40 22

Les 9 et 10/02

Chouet'Festival : Théâtre d'Ombre "La méthode du Dr. Spongiak" organisé par Roannais Agglomération

Salle La Parenthèse - Lu. 14h30 et Ma. 10h

04 77 62 96 84 - A partir de 6 ans

Jeudi 12/02

Chouet'Festival : Danse et théâtre "Rien ?"

organisé par Roannais Agglomération

Salle La Parenthèse - 14h30 et 18h

04 77 62 96 84 - A partir de 7 ans

Vendredi 20/02

Concert "Vibr'actions" organisé par le Rotary Club de Renaison au profit des œuvres des pupilles sapeurs pompiers et Mably Pô

La Parenthèse - 19h - 06 84 09 59 21

Samedi 21/02

Conférence, débat "Le regard bouscule"

organisé par le Rotary Club de Renaison

La Parenthèse - 10h/12h - 06 84 09 59 21

Dimanche 22/02

* **Théâtre "Amicalement Vôtre"** organisé par le Rotary Club de Renaison

La Parenthèse - 14h30 - 06 73 22 72 44

* **Kriyā Yoga** organisée par OM Maison bien-être

Salle des associations - 14h - om.mbes@gmail.com

Dimanche 1/03

Après-midi jeux organisé par les Classes Renaisonnaises

Salle des associations - 14h - 06 29 71 51 44

Vendredi 6/03

Spectacle de chansons "Les 2A" organisé par l'Amicale Laïque

Salle des associations - 20h30 - 07 83 71 30 71

Samedi 7/03

Soirée familiale organisée par Avenir Côte Foot

Salle La Parenthèse - 19h - 06 23 16 51 31

Le Chêne Rouge a remplacé le Marronnier d'Inde

Notre cher Marronnier d'Inde, situé place Jean-Baptiste Remontet, malheureusement a été atteint par une attaque fongique au niveau des racines, comme l'a confirmé le diagnostic de l'ONF. Il a dû être abattu pour des raisons de sécurité des biens et des personnes.

Mais rassurez-vous : un Chêne Rouge a pris sa place.

Souhaitons-lui une belle et longue vie !



Retour sur les vœux du Maire

Dimanche 11 janvier 2026, Laurent Beluze, Maire de Renaison, entouré des membres du Conseil Municipal, a présenté ses vœux à la population.

Cette cérémonie a réuni le Conseil Municipal d'Enfants, les nouveaux habitants et commerçants de la commune, les participants au concours communal de fleurissement, ainsi que trois Renaisonnais mis à l'honneur : Annick Jeune, commerçante passionnée, le Docteur Mathé, médecin engagé à Renaison depuis 33 ans et Florian Mure, sportif accompli en moto-cross en remportant la Coupe des Régions.

Une belle cérémonie pour lancer l'année 2026 !



Crédit photo : Gilles Bardet

Réalisations / Projets du mois

Travaux

- Salle ERA : reprise du carrelage de la petite salle, remplacement du contrôle d'accès.
- Rénovation d'une partie d'un logement communal terminée.
- Création de places de stationnement au délaissé Chemin du Château.

Cadre de vie

- Dans le cadre de la gestion pluriannuelle des plantations sur la commune, 15 nouveaux arbres, répartis en 6 variétés différentes, ont été plantés au jardin Préfol ainsi qu'aux abords de l'ALSH. Cette initiative a pour objectif d'embellir le site et de créer des espaces de fraîcheur.

Les 5 aides du CCAS

Le CCAS de Renaison propose 5 aides destinées à accompagner les familles.

Un coup de pouce pour les voyages scolaires

Une aide jusqu'à 50€ est allouée aux enfants scolarisés au collège ou au lycée pour participer à un voyage scolaire ou à une classe transplantée.

Cette aide s'adresse aux enfants dont au moins un parent est domicilié à Renaison.

Soutenir les futurs animateurs : l'aide au BAFA

Une aide de 50€ pour les jeunes de 16 à 18 ans qui passent le BAFA (Brevet d'Aptitude aux Fonctions d'Animateur).

Un petit coup de pouce bienvenu pour les jeunes Renaisonnais désireux de s'engager dans l'animation ou décrocher un premier job d'été.

Une bourse pour passer le permis de conduire

Une bourse de 100€ pour les jeunes âgés de 16 à 18 ans, résidant à Renaison depuis plus d'un an.

En contrepartie, ils devront effectuer 5 heures d'intérêt général, une belle manière de conjuguer solidarité et autonomie.

Une aide aux vacances pour les enfants

Une aide de 3 à 14€ selon le quotient familial et les séjours avec ou sans hébergement des enfants (colonies de vacances, centre de loisirs ...).

Participation aux frais de portage de repas aux seniors

Une aide de 2 à 3€ selon le revenu fiscal de référence sur la base d'un repas par jour et par personne.

Comment en bénéficier ?

Les dossiers de demandes sont disponibles sur le site internet de la commune ou à l'accueil de la mairie.



PanneauPocket : L'information qui va vers vous !

Depuis 2018, la mairie vous informe et vous alerte en temps réel, grâce à l'application PanneauPocket. Les événements locaux et l'actualité de la commune sont toujours dans votre poche où que vous soyez et quand vous le souhaitez.

PanneauPocket c'est : simple, gratuit, anonyme, sans publicité et disponible sur tous les supports (smartphone, tablette et ordinateur) et sur tous les Store (App Store, Google Play ou AppGallery).



Copains d'Accord : 50 musiciens amateurs

Les Copains d'Accord sont 50 musiciens amateurs

qui ont trouvé la meilleure excuse pour se voir souvent : pratiquer la musique ensemble chaque semaine. Harmonie et batterie-fanfare au programme, avec plus de 35 événements dans l'année : concerts de qualité, cérémonies officielles, messes et sorties festives dans la région, voire plus loin... Pas besoin d'être Mozart : débutants, confirmés ou virtuoses de la fausse note, tout le monde a sa place.

L'ambiance ? Un savant mélange de travail sérieux, de rires sonores et d'amitié en stéréo.

Alors, envie de rejoindre la bande ? De 5 à 105 ans, préparez vos partitions et votre bonne humeur, on vous prête même les instruments si besoin, rejoignez-nous !

Contact : Franck DESPIERRE - 06 34 43 19 68



Collecte des déchets ménagers et des emballages

La collecte se fait devant votre domicile grâce à la dotation à chaque foyer :

- d'une poubelle à **couvercle bordeaux**, pour les déchets ménagers non recyclables, collectée 1 fois tous les 15 jours, **le mardi semaine impaire**,
- d'une poubelle à **couvercle jaune**, pour les emballages ménagers et les papiers, collectée 1 fois tous les 15 jours, **le mardi semaine paire**.

Les règles de présentation des poubelles :

- Respectez les jours de collecte ;
- Sortez sa poubelle la veille du jour de collecte ;
- Respectez les consignes de tri selon la poubelle ;
- Ne déposez aucun déchet ou sac à côté de votre poubelle ;
- Présentez la poubelle couvercle fermé, poignée côté rue ;
- Regroupez La si possible avec la poubelle de votre voisin ;
- Rentez votre poubelle après la collecte dès que possible.

Jours fériés

Les collectes de déchets ménagers prévues un jour férié et les jours suivants de la semaine sont toutes décalées d'une journée.

Exemple : La collecte du mardi passera dans ces cas-là le mercredi

Un doute, une question ?

0 800 17 34 50, du lundi au jeudi de 8h à 16h30 et le vendredi de 8h à 12h



Classes en 6 et 1 Venez faire la fête !

L'association classes renaissances convie toutes les personnes nées en 6 et 1 "coup du milieu", **mardi 10 mars à 20h au caveau du Bruchet**, à la réunion de préparation à la Fête des Classes. Celle-ci aura lieu samedi 19 septembre 2026.

Contact : Mme SERRE - 06 29 71 51 44



Devenir porte-drapeau

Qu'est-ce qu'un(e) porte-drapeau ?

Les porte-drapeaux sont des bénévoles, anciens combattants ou non, assurant lors des cérémonies officielles nationales et locales le service du port du drapeau tricolore. Hautement symbolique, la mission de porte-drapeau est de rendre hommage, au nom de la Nation Française, aux combattants et aux disparus, civils comme militaires.

Conditions et Compétences :

- Aucune condition d'âge n'est exigée.
- Disponibilité lors des cérémonies nationales et/ou locales.
- Connaître le symbole, l'histoire, la mémoire et les valeurs incarnées par le drapeau tricolore porté.
- Exercer sa mission avec dignité et constance.
- Maîtriser le protocole des cérémonies patriotiques.

Comment devenir porte-drapeau ?

S'informer à proximité du domicile : auprès de la mairie, des associations locales d'anciens combattants, du service de proximité de l'Office National des Combattants et des Victimes de Guerre (ONaCVG).

Contact : Marc BIGARD - 04 77 62 10 50



L'eau paie l'eau

L'eau est un bien commun gratuit, mais son traitement, sa distribution et son assainissement ont un coût facturé aux usagers.

Les redevances versées financent la protection de la ressource, la qualité de l'eau et les milieux aquatiques.

Le prix varie selon la disponibilité de l'eau, sa qualité, les investissements nécessaires et la densité de population desservie.

Chaque euro collecté est réinvesti localement pour sécuriser l'eau, réduire la pollution et soutenir des projets durables, créant un cercle vertueux pour l'eau et la biodiversité.

FACTURE D'EAU : À QUOI SERVENT LES REDEVANCES « AGENCE DE L'EAU » ?



Dossier Elections Municipales

SCRUTIN DES 15 ET 22 MARS

📌 **Pourquoi s'inscrire sur les listes électorales ?** C'est un geste citoyen pour participer à la vie démocratique et une obligation pour voter aux prochaines élections municipales.

👤 **Qui peut s'inscrire ?** Tout citoyen français âgé de 18 ans ou plus, jouissant de ses droits civiques et politiques.

🕒 **Quand s'inscrire ?**

Vous pouvez vous inscrire toute l'année, mais pour voter en mars 2026 :

- En ligne : au plus tard le 4 février 2026
- En mairie ou par courrier : au plus tard le 6 février 2026

📍 **Où s'inscrire ?** 3 solutions :

- En ligne sur le site officiel service-public.fr
- Dans la mairie du lieu d'habitation
- Courrier à adresser à la mairie du lieu d'habitation

📄 **Quels documents fournir ?**

Pour les citoyens français

- Une pièce d'identité (carte nationale d'identité ou passeport en cours de validité ou expirés de 5 ans maximum).
- Un justificatif de domicile de moins de 3 mois.
- Le Cerfa (à compléter en ligne ou en mairie).

Pour les jeunes majeurs

Les jeunes ayant atteint l'âge de 18 ans sont automatiquement inscrits sur les listes électorales de leur commune de résidence, **s'ils ont bien accompli les formalités de recensement à l'âge de 16 ans.**

📄 **Quels documents fournir ?**

Pour les citoyens européens

- Une pièce d'identité du pays d'origine ou un titre de séjour, en cours de validité.
- Un justificatif de domicile de moins de 3 mois.
- Un Cerfa pour les élections européennes et un Cerfa pour les élections municipales.

[!] A noter, les citoyens de l'Union Européenne résidant dans la commune, ont la possibilité de s'inscrire sur les listes électorales complémentaires pour voter aux élections européennes et municipales. Ils sont soumis aux mêmes conditions d'accès que les citoyens français. Cependant, ils doivent choisir entre voter dans leur pays d'origine ou dans leur pays de résidence, pour les élections du Parlement européen.

🔍 **Vérifiez votre inscription**

Une fois inscrit, vérifiez votre situation électorale en ligne avec l'outil "Interroger sa situation électorale".

🚚 **Vous déménagez au sein de la commune ?**

Vous devez impérativement informer le service des élections de la mairie et fournir un justificatif de domicile de moins de trois mois à votre nouvelle adresse. Vous pouvez signaler votre changement d'adresse en ligne sur service-public.fr.

🗳️ **4 façons de voter**

Vote en personne : Présentez-vous à votre bureau de vote muni obligatoirement d'une pièce d'identité et de votre carte électorale.

Si vous ne pouvez pas être présent le jour des élections, vous pouvez donner procuration à un autre électeur

Vote par procuration en ligne via maprocuration.gouv.fr

1. Récupérez auprès de votre mandataire : son numéro d'électeur (NNE) et sa date de naissance ou toutes ses données d'état civil et sa commune de vote.
2. Effectuez votre demande de procuration en ligne sur maprocuration.gouv.fr
3. Déplacez-vous au commissariat, à la gendarmerie ou au consulat pour faire vérifier votre identité et valider votre procuration.
4. Vous êtes informé(e) par courriel dès que votre procuration est acceptée.

Vote par procuration 100% dématérialisée avec France Identité

⚠️ Assurez-vous d'avoir l'identité numérique certifiée : elle nécessite l'application France Identité, la CNI nouveau format et un déplacement en mairie

1. Récupérez auprès de votre mandataire : son numéro d'électeur (NNE) et sa date de naissance ou toutes ses données d'état civil et sa commune de vote.
2. Effectuez votre demande de procuration en ligne sur maprocuration.gouv.fr.
3. Authentifiez-vous avec votre identité numérique certifiée.
4. Vous recevrez un courriel de "Maprocuration" dès l'enregistrement par votre commune ou votre consulat de vote.

Vote par procuration en vous déplaçant au commissariat de police (où qu'il soit), à la brigade de gendarmerie (où qu'elle soit), au consulat ou au tribunal judiciaire du lieu de résidence ou de travail du mandant

1. Récupérez auprès de votre mandataire : son numéro d'électeur (NNE) et sa date de naissance ou toutes ses données d'état civil et sa commune de vote.
2. Déplacez-vous au commissariat, à la gendarmerie ou au consulat pour remplir le formulaire, faire vérifier votre identité et valider votre procuration.

⚠️ **Le jour du vote, l'électeur chargé de voter à votre place ne peut avoir qu'une seule procuration faite en France.**

💡 **Besoin d'aide ?** Contactez votre mairie ou rendez-vous sur service-public.fr

Les bureaux de votes seront ouverts de 8h à 18h. Ils sont situés salle des associations - 152 rue de Gruyères.